



édito

L'édition de notre 2^{ème} lettre d'information se fait l'écho d'une rentrée placée sous le signe d'une crise sanitaire parfois anxiogène. Pour autant il nous faut avancer, individuellement et collectivement vers un mieux vivre ensemble.

Notre commune nous offre cette possibilité car Asnières c'est le bien vivre à la campagne à quelques minutes d'une agglomération qui propose de nombreux services et activités !

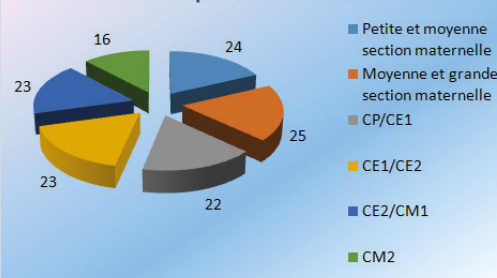
Notre ambition est de cultiver cette qualité de vie tout en prenant notre place dans le bassin de vie que constitue GrandAngoulême. La qualité de vie passe aussi par le civisme, le savoir vivre ensemble sans oublier la solidarité. Nous y sommes attentifs et consacrons une partie de cet écho aux actions que nous menons dans ce sens.

Prenez soin de vous. Prenons soins des autres.

Le Maire
Chantal Doyen-Morange

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE :

Nombre d'élèves par classe rentrée 2020/2021



La rentrée s'est déroulée dans une bonne ambiance avec des enfants heureux de se retrouver après une longue séparation liée à la COVID-19. Le protocole sanitaire s'est allégé mais toutes les équipes restent vigilantes et strictes en matière d'hygiène.

Les effectifs se maintiennent avec 133 élèves et une équipe enseignante pour partie renouvelée.



Nous nous engageons dans le programme proposé par GrandAngoulême : Bien manger à l'école.

C'est dans ce cadre que le restaurant scolaire participe aux **GASTRONOMADES** :

Le **20 novembre** les enfants dégusteront un menu réalisé par nos cantinières et élaborés par 2 grands chefs étoilés : Matthieu BRUDO et Mauro COLAGRECO.

LES TRAVAUX AVANCENT :

Une mention particulière et un chaleureux remerciement aux membres du **club de football** qui ont profité de la trêve estivale pour rénover et repindre les locaux du stade : buvette, vestiaires, douches, toilettes.

A l'école et au restaurant scolaire : nous avons profité de la trêve estivale pour engager de nombreux travaux d'entretien, de réparation et de mise aux normes. Nous avons ainsi répondu aux attentes exprimées par les enseignants et les parents d'élèves ainsi qu'aux normes sanitaire et de sécurité.

Le terrain de handball et basket laissé à l'abandon a fait l'objet d'une remise en état : changement des panneaux de basket, grand nettoyage...

Logements communaux : nous avons profité du changement de locataires pour rénover les 2 appartements situés au dessus du spa. Toutes les peintures ont été refaites par nos agents.

Mise en place de 2 containers à verre : à Puyrenaud et au Cerisier. Nous remercions les propriétaires qui ont bien voulu accepter l'implantation de ces 2 bacs à verre sur un terrain leur appartenant.

La boulangerie : nous avons sélectionné un candidat à la reprise de cette activité très attendue par nombre d'entre vous. Les travaux ont ainsi pu débuter : démontage du four, mise aux normes électrique, changement de compteur, cloisons, plafonds, peintures, porte automatique... Un chantier d'envergure soutenu financièrement par le Département et GrandAngoulême. Ouverture prévue : janvier 2021 !



Vestiaires du club de football



Panneaux de basket de l'école



Entretien réglementaire de la cantine scolaire



Cube de verre



Travaux labo de la boulangerie



Travaux fournil de la boulangerie

BIEN VIVRE ENSEMBLE, L'AFFAIRE DE TOUS !

- **Halte aux pollutions !** Nous constatons que des feux de plein air sont encore allumés intentionnellement alors qu'ils sont strictement interdits dans le département, quelle que soit leur nature.
- **Nos amis les animaux :** bon nombre d'animaux errants, habituels ou occasionnels divaguent sur la commune. C'est un danger potentiel aussi nous avons décidé de mettre en place, par arrêté, une procédure qui aboutira à la mise en fourrière de l'animal recueilli. Un chenil payant va être construit pour accueillir ces animaux 48h maximum.
- **Les décharges sauvages** sont interdites et le site de l'ancienne scierie vient d'être sécurisé pour éviter tous dépôts abusifs. Pour rappel seuls les déchets verts sont admis. Pourtant nous retrouvons régulièrement des objets qui n'ont rien de vert !



Soyons tous acteurs du respect de l'environnement.

Sécurité :

Sécurité routière :

Le Département donne une suite favorable à notre requête de retour à une vitesse limitée à 70 Km/h sur la route départementale D939 dans la traversée du Puy du Maine. De plus, en concertation avec la DDT nous travaillons sur plusieurs points sensibles : Salzine, Nouère, Chez-Veau, Neuillac...



Sécurité des personnels communaux et des utilisateurs des services publics : L'ensemble du personnel a suivi une formation d'équipier de 1^{ère} intervention. Ils sont à présent en capacité de donner l'alerte, de manipuler, d'utiliser les extincteurs et de conduire une évacuation en cas d'incendie.

Nous avons **acquis un défibrillateur** pour la salle socio-culturelle et l'ensemble des équipements sportifs.

Sécurité des bâtiments communaux : tous les bâtiments ont fait l'objet d'un contrôle sécurité par un prestataire indépendant. De nombreuses défaillances ont été relevées et ont fait l'objet de mises en conformité rapides.

- **Solidarité :** Dans un contexte de crise sanitaire et avec l'arrivée de l'hiver, nous engageons une réflexion sur les moyens que nous allons mettre en place pour recenser et rompre l'isolement des personnes âgées ou vulnérables de notre commune.

BUDGET PARTICIPATIF 16 :

Dans le cadre du Budget Participatif Charentais 2020, le Département a donné la possibilité tous les citoyens d'exprimer leur créativité en déposant des idées sur le thème du développement durable.

Un collectif d'habitants d'Asnières a déposé 2 projets qui ont été validés, parmi 152 sur 400 idées émises au total.

Ces 2 projets sont :

1. Création d'un espace récréatif à l'étang avec zone de promenade, jeux pour enfants en bois et arboretum.
2. Création d'un jardin partagé aux Gallais.

Du 21 septembre au 21 octobre 2020, vous avez la possibilité de voter pour ces 2 projets :

Sur internet :

<https://budgetparticipatif16.lacharente.fr/>

ou en mairie par bulletin papier.

Tout le monde peut voter, même si vous n'habitez pas à Asnières, alors votez et faites voter en partageant la publication avec vos amis.

INFOS DE GRANDANGOULÊME :

GrandAngoulême propose une prime d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants qui achètent un VAE neuf ou reconditionné chez un des vélocistes partenaires :

- 25% du montant TTC plafonnée à 250€ TTC pour les foyers imposables (avec un revenu fiscal de référence inférieur à 30000€).
- 50% du montant TTC plafonnée à 500€ TTC pour les foyers qui ne sont pas imposables.



OUVERTURE D'UNE NOUVELLE ACTIVITÉ :

Un Cabinet de Luxopuncture vient d'ouvrir à Neuillac.

La luxopuncture est une thérapie douce et indolore qui vient stimuler les points d'acupuncture par lumière infrarouge et procurer des effets bénéfiques sur le bien-être.

Sur rendez-vous : Tél : 06 63 16 21 82

INFORMATION OFFICIELLE

Par arrêté, Madame la Préfète ouvre une enquête parcellaire complémentaire en vue des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique sur la Commune d'Asnières sur Nouère (enquête parcellaire complémentaire n°3). Un registre ainsi que les pièces du

dossier d'enquête seront disponibles **du 4 novembre 2020 à 9 h au 27 novembre 2020 à 18 h**. Chacun pourra en prendre connaissance et émettre des observations aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. De plus des permanences du Commissaire Enquêteur se tiendront en mairie **le 4 novembre de 9 h à 12 h et le 27 novembre de 15 h à 18 h**.



PERMANENCE DU MAIRE :

Le samedi matin sur rendez-vous.

INFOS PRATIQUES :

L'accueil en mairie :

Lundi de 9 h à 12 h
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h
Jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

L'accueil téléphonique :

Lundi, Mardi et mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h